

# Commune de Viels-Maisons

## Plan Local d'Urbanisme

Document graphique n°4.2B  
Plan de zonage - bourg  
au 2 500ème

Vu pour être annexé à la délibération  
en date du  
4 Janvier 2023  
approuvant le Plan Local d'Urbanisme  
de la commune de Viels-Maisons

cachet de la Mairie  
et signature du Maire



### Légende

#### Zones

- UA : Zone urbaine regroupant le centre-bourg de Viels-Maisons
- UB : Zone urbaine regroupant les extensions périphériques du centre-bourg et les hameaux de Mont-Cel - Enger et les Bordeaux
- UE : Zone urbaine réservée aux équipements publics
- UI : Zone urbaine réservée aux activités économiques
- 1AU : Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- 1AUI : Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle et forestière

#### Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme

- Construction
- Mur

#### Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone de protection des abords des cours d'eau
- Ripisylve
- Boisements
- Zones humides

#### Prescriptions

- Zone soumise à orientation d'aménagement et de programmation (document n°3)
- Règle de hauteur spécifique
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Bâtiment d'élevage soumis à périmètre
- Emplacement réservé
- Chemins inscrits au P.D.I.P.R.

0 100 200 m

